# **ACTION LOGEMENT**

# **Bretagne**



## Financer, accompagner et loger



113 M€\*\* investis pour la production de logements abordables



dont **13,4 M€** dans les quartiers en renouvellement urbain

et depuis 2018, **100,1 M€** dans les villes moyennes



3 053 ménages logés
35 568 aides et services attribués
64,4 M€\*\*\* d'aides auprès des salariés des entreprises

#### Construire et gérer



504 logements neufs livrés

1 018 mises en chantier

1 017 agréments obtenus

Chiffres clés 2022\*

## **Président**



Jean-Yves CARILLET (MEDEF)

## Vice-président



Xavier GUILLEMET (CFE-CGC)

#### MEDEF

Christelle AUVRAY
Jean-Yves CARILLET
Bernard LE FLOCH
Jean-Jacques LE GUERN
Patrick PIQUE
Kelly RAULT
Marina RAULT
Jean-Noël TEXIER

#### **CPME**

Jennifer BAUMLIN Bruno BOULC'H MASCARET

#### **CFDT**

Patrick ROULLÉ Catherine TIDU

### CFE-CGC

Xavier GUILLEMET Nadia MORVAN

#### CFTC

Pierre EUZENES Annie GOANVIC

## **CGT**

Romuald PILET En cours de désignation

#### FO

Fabrice BELLEC
Dominique NEDELEC



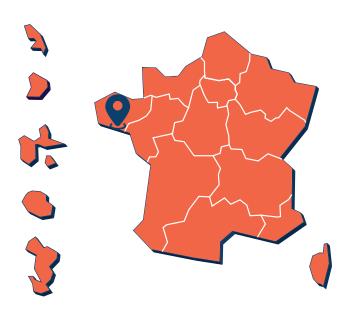
**Direction régionale :** *En cours de recrutement* **Référent du Comité régional :** Serge STRULLU

bretagne@actionlogement.fr

# COMITÉ RÉGIONAL ACTION LOGEMENT

# **Bretagne**





Le Conseil d'administration du groupe Action Logement est représenté en région par des comités consultatifs : les Comités régionaux et territoriaux.

Issus des organisations patronales et syndicales, leurs mandataires sont les interlocuteurs privilégiés des collectivités et des partenaires de l'emploi et du logement, auprès desquels ils portent la politique et les orientations du Groupe.

Un comité est présent dans chaque région, département et région d'Outre-mer. Ils sont composés de 20 membres dans chacune des régions administratives et de 10 membres dans les départements et régions d'Outre-mer.

Avec l'appui opérationnel des délégations régionales d'Action Logement, ils ont pour principales missions de mieux connaître les besoins spécifiques de chaque territoire afin de développer des solutions adaptées.

# LES MISSIONS DES COMITÉS RÉGIONAUX ET TERRITORIAUX



#### Représenter

Les mandataires sont les ambassadeurs du Groupe dans leur région, auprès des collectivités et des partenaires de l'emploi et du logement.

Ils siègent dans différentes instances et/ou dispositifs de concertation.

Ils concluent des conventionscadres de territoire avec les collectivités, au nom du Groupe.



#### **Evaluer et proposer**

Les mandataires évaluent le marché et les besoins identifiés. Ils veillent à la distribution équitable des produits et des services proposés par Action Logement.

En lien avec les acteurs de l'emploi et du logement, ils proposent des projets et expérimentations en fonction des besoins et spécificités de leur territoire.

Ils facilitent la déclinaison des partenariats à l'échelle locale.



#### **Partager**

Les mandataires présentent régulièrement l'activité, les résultats et les perspectives du Groupe en région aux parties prenantes locales, notamment au travers de temps forts et de prises de parole auprès des partenaires du logement, de l'emploi et des entreprises cotisantes.